



GAZETTE DE VIENNE,

DU SAMEDI 11 JANVIER 1766.

De ROME le 28. Decembre.

Hier vers midi le Chevalier de St George autrement le Pretendant fut tout à coup surpris de convulsions: on lui porta sur le champ l'extrême onction & l'on ne croyoit point qu'il passât la journée; cependant il se trouve aujourd'hui un peu mieux.

De CADIX le 3 Decembre.

Hier, les Vaisseaux marchands Espagnols l'Abille & la Conception, qui faisoient partie de la Flotte sortie de cette Baye le 24. Janvier dernier, sont arrivés ici de la Vera Cruz en quarante-cinq jours de traversée. Leur car-

gaison consiste, pour le compte du Roi, en 4178 arrobes de tabac en feuilles, 18 en rouleaux, 270 en poudre & en 600 quintaux de bois de Campêche; & pour le compte des Négocians, en 22. 152 piafres; 316 arrobes de jalab; 42 d'achiote, 4 de vanille, 105 d'algodon, 73, 143 de sucre, 18 de carey - 70 de cacao & 32 de copal, & en 3510 cuirs. Ces Bâtimens ont touché à la Havane d'où il est arrivé en cette Baye la Tartane le Grand-Pouvoir, chargée de 2433 arrobes de sucre, de 100 cuirs en poil & de 75 arrobes de cacao.

Suivant des lettres de Ceuta, il est parti de ce Port pour Tanger un Chebec de guerre Espagnol commandé par un Capitaine des troupes de la Marine:

ne: deux Religieux & un Officier de la Garnison de *Centa* se font embarqués sur ce Bâtiment avec des présens que Sa Majesté envoie au Roi de *Maroc*. Ils ont eu ordre de le prévenir que ces présens ne sont pour le moment qu'un simple témoignage d'amitié, & qu'à la conclusion de la paix il en recevra de plus considérables. L'un de ces Religieux, nommé le *Pere Giron*, Ex-Provincial de son Ordre; est chargé de la négociation de cette paix auprès du Prince *Maure*. Le *Chebec* est arrivé à *Tanger* le 12 du mois dernier. Les Religieux & le Capitaine ont été reçus par le *Bacha*, Gouverneur de cette Place. lequel est allé au devant d'eux à la tête des principaux habitans de la Ville & de quelques troupes réglées, & on a tiré le canon à leur débarquement. Le Roi de *Maroc* a eu l'attention de les faire prévenir que pour leur éviter la longueur & la fatigue du voyage de *Maroc*; il se rendroit lui même à *Mequinez* pour y recevoir les présens qui lui sont destinés. Ils ont été logés chez le Gouverneur de *Tanger* qui leur a fait l'accueil le plus distingué & leur a remis plusieurs présens, tant pour eux que pour leur suite & pour le Gouverneur de *Centa*.

*Suite des nouvelles de PARIS du
27 Decembre.*

Il paroît trois Arrêts du Conseil d'Etat du Roi.

Par le premier, du 30 Novembre, Sa Majesté ordonne que les reconnoissances délivrées par le sieur *Nouette*, en exécution des Arrêts des 25 & 29 Août & 1. Septembre 1765, seront rapportées au sieur *Blondel de Gagny* qui en délivrera de nouvelles garnies de coupons d'intérêt à cinq pour cent.

Suivant le second, du 6 de ce mois, le Roi ayant jugé à propos d'envoyer dans ses Provinces, pour le bien de son service, plusieurs Conseillers d'E-

tat & Maitres des Requêtes Ordinaires de son Hôtel, & ne voulant pas que leur absence puisse nuire à l'expédition des affaires qui sont pendantes dans les Commissions extraordinaires de son Conseil dont ils font partie. Sa Majesté autorise le plus ancien de chacune de ces Commissions à appeler au jugement des affaires qui y sont renvoyées tels des Maitres des Requêtes Ordinaires de son Hôtel, étant actuellement à la suite de son Conseil, qu'il jugera à propos, à la place de ceux qui sont absens & seulement jusqu'à la concurrence du nombre qui se trouvera nécessaire pour le jugement desdites affaires.

Par le troisieme, du 17 du même mois, le Roi s'étant fait rendre compte des sommes actuellement existantes & de celles qui doivent être versées pour l'année prochaine, dans la Caisse d'Amortissement établie par son Edit du mois de Decembre 1764, Sa Majesté a fixé à la somme de vingt millions de livres les fonds qui seront employés au premier des remboursemens à faire par le Trésorier de ladite Caisse, & dont il sera appliqué deux millions vingt mille livres aux effets de la premiere des trois classes énoncées dans les Lettres-Patentes en forme de Déclaration du 19 Novembre dernier; un million six cents soixante douze mille livres aux effets de la seconde classe, & dix neuf millions trois cents huit mille à ceux de la troisieme classe.

De LONDRES, le 24 Decembre.

La Cour a encore depuis peu reçu des nouvelles importantes de l'*Amerique* au Sujet de l'Acte du Timbre: on a entre autres appris que les Gazetiers avoient suspendu leurs feuilles pour ne pas être Sujets à ce Droit & que les Juges de *Westmohreland* dans la *Nouvelle Angleterre* avoient présenté au Gouverneur de la *Virginie* un

me-

memoire portant que l'honneur & la vertu les engageoient également à cesser au 1. Novembre leurs fonctions de juge, parceque l'établissement du Droit du Timbre devant commencer alors, ils ne pourroient sans violer le serment qu'ils avoient prêté, se dispenser, s'ils conservoient leurs emplois de juge, de se conformer à l'Acte du Parlement qui établit ce Droit, qu'ils ne pouvoient d'un autre côté se charger d'exécuter sans devenir les Instrumens d'un Acte d'oppression contraire aux libertés & aux Droits essentiels de leurs compatriotes.

Au reste il semble que l'on pense sérieusement à ôter aux *Americains* ce sujet de mécontentement & l'on prétend qu'il y a déjà sur le tapis un projet qui équivaldra à l'Acte du Timbre & qui, à ce qu'on espere, ne souffrira parmi eux aucune difficulté.

Vendredi dernier, l'Orateur des Communes fit Rapport à la Chambre de la Réponse suivante du Roi à son Adresse de remerciement.

MESSIEURS de la Chambre des Communes.

„ Je vous remercie de cette fidele & dévouée Adresse. La satisfaction, que vous me témoignez de l'accroissement de ma Famille, & la part affectueuse, que vous prenez à la grande perte que J'ai faite par le décès du Duc de *Cumberland*, sont de nouvelles preuves de votre zèle & de votre fidélité. En même tems votre résolution de maintenir l'honneur de nom Gouvernement & de pourvoir au vrai intérêt de tous mes Peuples ne peut que m'être fort agréable. De mon côté, ma conduite fera toujours connoître que Je considère leurs intérêts comme inséparables des miens propres „

Le même jour, Mr. *Robinson* rendit compte que le Reine, en recevant le Message des Députés sur la Naissance d'un troisième Prince, y avoit répondu en ces termes.

MESSIEURS,

„ Cette nouvelle marque de votre devoir envers le Roi & d'attention pour ma Personne ne sauroit qu'exciter en Moi des sentimens les plus sinceres de reconnoissance, & garantir la durée de l'affection que Je porte à cette Nation, dont la prospérité & le bien-être feront à jamais le principal objet de mes vœux. „

La Chambre a fait expedier 44 Lettres circulaires pour remplir par election les places qui s'y trouvent vacantes depuis la dernière Séance, & renouvelé le Règlement concernant le maintien de son autorité & de son indépendance. Le Bill, ayant pour objet de renouveler un Acte à l'effet de tolerer l'entrée libre des provisions salées d'Irlande dans la *Grande-Bretagne*, fut lu la seconde fois, afin de connoître exactement l'étendue & l'importance du Commerce entre les Etats du Roi en *Europe* & ses Colonies en *Amérique*, ainsi que du trafic de celles-ci avec l'Etranger. Ensuite les Communes procéderent à l'Examen de plusieurs Comptes & Mémoires de la Douane, remis au Parlement depuis une trentaine d'années; ordonnerent qu'il leur en seroit exhibé une suite depuis la fin de l'an 1761 jusqu'au tems présent, & s'ajournerent au 14 Janvier prochain.

On prétend, que le Commerce & la pêche que les *François* ont fait cette année sur les côtes de *Terre-Neuve*, leur ont valu plus de 150 mille Liv. Sterling de profit.

Il s'est fait le 20 de ce mois une vente des chevaux de Selle du feu Duc de *Cumberland*: mais il s'en faut bien qu'ils ayent été vendus à un prix aussi haut que celui auquel on s'attendoit qu'ils le seroient: On a acheté le *Nell* 84 Guinées, le *Keeper* 165, le *Milksop* 100, le *Selim* 83, l'*Herode*

500, le Sultan 240, & un cheval
Barbe 24. En tout 1196 Guinées.

On assure que le Roi va faire im-
primer pour les remettre devant le
Parlement toutes les Requetes & tous
les mémoires qui sont arrivés de nos
Colonies d'Amerique.

De HAMBOURG le 2 Janvier.

Suivant les lettres de Stockholm on
y a publié tout récemment une Or-
donnance du Roi, que nous rendrons
ici mot-à-mot.

Nous ADOLPHE FREDERIC, par
la Grace de Dieu, Roi de Suède, des
Goths & Vendales, &c. savoir faisons
par la Presente :

„ Que, sur les très-humbles Re-
„ presentations du Comité Secret
„ des Etats actuellement assemblés en
„ Diète nous avons pour fire baisser
„ le cours du Chan e & rétablir la
„ Monnoie du Royaume & ses Fi-
„ nances, trouvé bon d'ordonner par
„ la Presente.

Que par tous Contrats & Engagemens,
qui se feront pour du Fer & autres Pro-
duits du Royaume - que l'on exportera le
payement, à compter du commencement de

l'année, sera stipulé en Ecus, (savoir
des Thalers en Especes ou de Banque) si les
Interesses veulent se conserver leur roit en
Justice, & obtenir en cas de besoin la
voye d'exécution : Surquoi un chacun au-
ra à se regler en toute soumission.

„ En foi de quoi nous avons signé
„ la Presente de notre propre main,
„ & y avons fait apposer notre Sceau
„ Royal.

Donné en Sénat le 29 Novembre
1765.

(Signé) ADOLPHE-FREDERIC.

Plusieurs Fabriquans s'étant plaints
aux Etats que le Comptoir des Ma-
nufactures calculoit d'une maniere trop
modique les prix d'exportation, les E-
tats pour maintenir leurs résolutions &
favoriser l'exportation des Manufactu-
res de Suède, ont résolu que les dits Fa-
briquans doivent recevoir le reste de ce
qu'ils peuvent exiger de droit suivant
les ordonnances, & que ces prix d'ex-
portation doivent être à l'avenir payés
de la même maniere jusqu'à ce qu'il
se fasse peut être un changement
à cet egard.

Le Baron Charles Adlermarck Con-
seiller de la Judicature de la Cour a
été nommé par le Roi Grand Juge en
Sudermannie.

On trouve chez J. T. de Trattner, Libraire & Imprimeur de la Cour
dans sa Librairie au Kohlmarck.

Versuch eines Anhangs zu den Rabnerischen Satiren, 2ter Theil. 8.
Franckfurt 1766. 40 kr.

Gömöry (Davidis) Dissertatio inauguralis physico medica, sive de Ten-
tamen de Indole Aeris Hungarici. gr 8 Vindobonæ 1765. 17 kr.

Piccartus (der bey Gefangenschaft seiner entführten Mutter in Irland
gebohrne) nachmaliger entdeckter Mylord von Engeland, nebst dessen sel-
tsamen und gefährlichen Lebenswandel. 8 Dresden 1755. 24 kr.

von Eggers (Jacob) neues Kriegs-Ingenieur-Artillerie See- und Ritt-
ter-Lexicon, worinnen alles, was einem Officier, Ingenieur, Artilleristen,
und Seefahrnden, aus der Tactique, der Civil-Militar- und Schiffbaukunst
&c. zu wissen nöthig. 2 Theile mit Kupfern. gr. 8, ibid. 1757. 8 fl. 15 kr.

N^o 4.
SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU 11. JANVIER 1766.

De la Haxe, le 29. Decembre.

Vendredi dernier, le Conseil d'Etat en Corps remit à l'Assemblée des Etats-Généraux la Pétition de Guerre pour l'année 1766. Mr. de Kempenaar, Président dudit Conseil, prononça à cette occasion un Discours, auquel répondit le Comte de Wassenauer Twichel, Président à l'Assemblée de L. H. P.

Le Marquis d'Havincourt, Ambassadeur de France, a notifié au Président de Semaine la mort de Mgr. le DAUPHIN.

De Presbourg, le 8 Janvier

Le Gouvernement ayant donné les ordres nécessaires pour la réception solennelle du serenissime Prince Albert, Prince Royal de Pologne & Electoral de Saxe, les Tireurs & les quatre Compagnies Bourgeoises marcherent le 7 au matin tambours battans & Drapeaux déployés aux lieux ordinaires de leur rendez vous, & se rangerent ensuite depuis la rive gauche du Danube jusqu'à la porte nommée *Wederitz-Thor* & depuis cette porte jusques au terrain dependant du château Royal, qui fut occupé par les Bourgeois qui y habitent & qui étoient également sous les armes drapeaux déployés. Le Magistrat & les Bourgeois les plus notables attendirent de leur côté près de la porte de *Wederitz* l'arrivée du Prince; Un Escadron de son Regiment étoit allé à sa rencontre au delà du Danube; deux Escadrons du Regiment de l'Archiduc *Leopold* Cuirassiers étoient rangés devant la porte de *S. Michel*, & deux Bataillons de l'Archiduc *Ferdinand* étoient placés en face du Château.

Un peu devant midi on donna le signal qui annonçoit que le Prince approchoit de la rive droite du Danube; dez qu'il s'embarqua pour passer ce fleuve, on fit du château une triple decharge de 16 pièces de canon & le Comte *Nicolas Palfy Judex Curia* & *M. George Klimo* Evêque de *Cinq-Eglises* le complimenterent à son débarquement.

Le Prince monta ensuite dans son Carosse, & lorsqu'il fut près de la porte, il y fut complimenté par *M. Kaidach* Notaire de la Ville, après quoi le Magistrat marcha tête nue aux deux portieres jusqu'au Chateau, où les Magnats, les differens Departemens du Royaume de Hongrie, le Militaire & la Noblesse, l'attendoient.

Le Comte de *Palfy*, *Judex Curia* & les Etats assemblés le reçurent à la descente du Carosse & l'accompagnèrent de là jusques au Grand Salon, où il fut de nouveau complimenté par le même Comte de *Palfy*.

Le

Le Prince se retira ensuite dans ses appartements, & après s'y être arrêté quelque tems, il se rendit chez Son Excellence, où il dina à une table de 30 Couverts, à laquelle avoit été invitée la principale Noblesse des deux Sexes, tant celle de Hongrie que celle qui étoit venue de Vienne à Presbourg & l'après midi ainsi que le Soir le Prince fut complimenté par toutes les personnes de distinction des deux Sexes.

De VIENNE le 11 Janvier.

La neige qui étoit tombée en abondance ayant couvert les campagnes pendant les Fêtes de Noël, le Froid commença à se faire sentir assez vigoureusement, & la gelée s'est depuis augmentée successivement de maniere que le jour de l'an le Thermometre de Mr. de Reaumur étoit à sept heures & demie du matin à 12 degrés au dessous du terme de congelation, & à dix heures du soir à 9 & demi.

Le 1 Janvier à sept heures & demie du matin il étoit à 10 degrés & demi & le soir à 6.

La neige qui recommença à tomber abondamment les jours suivans, diminua sensiblement le Froid.

Cependant le 7 à huit heures du matin le Thermometre étoit à 12, le soir il neigea encore beaucoup.

Le 8 le Froid du matin & du soir fut à 6 degrés.

Le 9 à huit heures du matin le Mercure étoit à 12 degrés, & à dix heures ou soir à 13.

Hier 10 à huit heures du matin il étoit à 16 degrés: mais à dix heures du soir il n'étoit plus qu'à 8.

Aujourd'hui à huit heures du matin le Mercure n'étoit qu'à 7 degrés.

Le bras du Danube qui sépare le Leopoldstadt de cette ville, est fortement gelé depuis plusieurs jours, & ce fleuve l'est également dans tous ses autres bras.

A V I S.

Le Sieur Louis Ringart possesseur d'une maison & de quelques terres situées à Heiligenstadt à portée de Vienne s'étant expatrié de l'an 1747 sans que depuis ce tems on ait pu avoir de ses nouvelles, & sa femme Charlotte Elisabeth auparavant veuve du Sieur Frezzini étant morte l'an 1758 dans la pauvreté & avec beaucoup de dettes contractées pour le retablissement de la dite maison de Heiligenstadt, qui avoit été détruite par un incendie survenu en 1755, l'Intendance des Finances du Monastere de Closterneubourg fait savoir à tous ceux à qui il appartient que le dit Sieur Ringart est cité par ajournement à comparoitre ou en personne ou par procureur légitime pendant le terme d'un an, six semaines & trois jours par devant la dite surintendance & à son défaut ses heritiers ou ceux de sa femme & tous creanciers ou autres personnes croyant avoir droit aux biens ci dessus énoncés: avertissant de plus que le susdit terme écoulé on procédera à la vente des dits biens sans qu'on écoute après cela les pretensions de qui que soit. Fait à Closterneubourg le 2 Janvier 1766.